

RIORGES

le journal
d'informations
de la Ville de Riorges

MAGAZINE

P. 9

UNE VILLE TOUJOURS PLUS NATURE



P.4 RETOUR EN IMAGES

P.6 C'EST D'ACTU

Bientôt un nouveau site Internet

Riorges s'oppose au transfert du Plan Local d'Urbanisme

P.8 CULTURE

Le centre social célèbre la francophonie

P.9



DOSSIER

**PLUS DE NATURE
EN VILLE**

P.13 TRIBUNES

P.14 ÉTAT CIVIL

P.15 AGENDA

RIORGES MAGAZINE

Édité par la Ville de Riorges

POUR NOUS CONTACTER :

Service communication

04 77 23 62 76

service.communication@riorges.fr

VILLE DE RIORGES HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination et rédaction Sarah Sanchez Rédaction Anthony Sion

Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue

Photographies Service Communication

LES TAUX FISCAUX STABLES DEPUIS 20 ANS



Jean-Luc Chervin, lors de la cérémonie des vœux aux associations le vendredi 13 janvier.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

Lors du dernier conseil municipal, le rapport d'orientation budgétaire (ROB) a été présenté et n'a soulevé aucune interrogation.

Ce rapport doit être présenté dans un délai de deux mois avant le vote du budget. Il vise, dans un souci de transparence financière, à informer le conseil municipal et les citoyens des orientations budgétaires de la commune, la structure de sa dette, les engagements pluriannuels, existants et à venir, ainsi que les principaux projets pour la nouvelle année.

La dette à Riorges reste faible et nous permet de prévoir un emprunt pour le budget 2017 de 800 000 € sans dégrader notre autofinancement et en maintenant les mêmes taux fiscaux depuis 1998. Riorges est vraisemblablement la seule commune importante dans la Loire à pouvoir afficher une stabilité de ses taux fiscaux depuis 20 ans. Les décisions du conseil municipal envers le budget vous seront largement présentées dans le prochain magazine, le budget étant débattu et voté lors du conseil municipal du jeudi 16 mars.

Un autre point important a été abordé, celui du transfert de la compétence du PLU (plan local d'urbanisme) à la communauté d'agglomération. La réponse est sans équivoque : le conseil s'est prononcé unanimement contre un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) à travers lequel vos élus perdraient toute liberté pour l'aménagement de notre commune.

En effet, si le maire n'a plus toutes les cartes en main, la commune ne pourra poursuivre un aménagement réfléchi conforme aux engagements de l'équipe municipale en place, ce pour quoi vous l'avez élue.

Dans une communauté d'agglomération, quelle que soit la couleur politique, le président, qui est souvent le maire de la ville-centre, a une vision globale de l'aménagement du territoire, en revanche il ne peut avoir connaissance des spécificités et des besoins de chaque commune.

Afin de répondre au mieux aux attentes de ses administrés, la commune doit rester maîtresse de ses décisions afin de garantir une démocratie de proximité dont les citoyens sont les premiers demandeurs.

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 16 MARS
À 20H30



1 Jean-Luc Chervin a adressé ses vœux aux associations le 13 janvier.

L'occasion de revenir sur les temps forts de l'année 2016 mais aussi d'exposer aux 200 convives les projets à venir en 2017. La cérémonie a aussi permis d'honorer René Roussel, correspondant de presse à Riorges pendant de longues années, qui prend sa retraite.

2 Après la césure d'hiver, les Mardi(s) du Grand Marais ont fait leur retour le 7 février

pour la seconde partie de saison. Loïc Lantoine, accompagné du Very Big Experimental Toubrifri Orchestra, a offert au public une soirée jazz hors-norme.

3 Christian Abrard, Sous-Préfet de Roanne, s'est rendu à Riorges

le 7 février pour une visite de la commune et une présentation des dossiers en cours.





4



5



6

4 **Toujours plus de découvertes avec Tempo !** Ici, à l'école du Bourg, les enfants réalisent des films d'animation, qui seront dévoilés lors de la comédie musicale le 1^{er} juillet. **5** **La Ville de Riorges a officiellement remis à l'AFM-Téléthon les dons récoltés lors de l'édition 2016.** Un beau succès puisque 9 397,24 € ont été ainsi reversés. **6** En janvier et février, les élèves de CE2 des quatre écoles riorgeoises ont été sensibilisés **aux risques de la route, dans le cadre du permis piéton.** Prochaine étape avec la remise des diplômes le 1^{er} avril ! **7** **Charlotte Frenea a fêté ses 100 ans le 28 janvier,** en présence des élus Martine Schmück et Bernard Jayol. Ayant conjugué une belle carrière avec l'éducation de ses cinq enfants, cette dame fut l'une des rares femmes à passer le bac à Roanne en 1936 ou encore à obtenir son permis de conduire dans les années 50. Une soif d'indépendance qu'elle conserve encore aujourd'hui, en restant autonome à son domicile !



7

URBANISME

RIORGES SOUHAITE CONSERVER SA COMPÉTENCE

LA LOI ALUR A POSÉ LE PRINCIPE DU TRANSFERT AUTOMATIQUE AUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET AUX COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION À COMPTER DU 27 MARS 2017, DE LA COMPÉTENCE DES COMMUNES EN MATIÈRE DE PLAN LOCAL D'URBANISME ET DE CARTE COMMUNALE.



L'article 136 de la même loi prévoit toutefois que pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération créées avant le 26 mars 2014, ce transfert de compétence n'interviendra pas si, dans les trois mois précédant le 26 mars 2017 « au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent... ». Le plan local d'urbanisme détermine des éléments fondamentaux de la vie

des habitants de la commune (constructibilité des terrains, protection des milieux naturels, logements, équipements, commerces et services). Il est donc essentiel pour l'avenir de la commune, la qualité de vie des habitants, la proximité avec les citoyens, le respect de la démocratie locale, que le conseil municipal conserve cette compétence vitale, sachant qu'un document intercommunal d'urbanisme

existe déjà : le SCOT (schéma de cohérence territoriale). C'est pourquoi lors de sa réunion du 2 février, le conseil municipal de Riorges s'est unanimement opposé au transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération. D'autres communes ont effectué la même démarche, permettant d'obtenir la minorité de blocage.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : UNE NOUVELLE TARIFICATION

CONFORMÉMENT AU CODE GÉNÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ DES PERSONNES PUBLIQUES, LA VILLE DE RIORGES DOIT APPLIQUER UNE TARIFICATION POUR TOUTE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC. QUE CETTE OCCUPATION SOIT PROVISOIRE (CHANTIERS DE TRAVAUX, DÉPÔT DE MATÉRIEL...) OU PLUS PÉRENNE (INSTALLATION D'UNE TERRASSE), UNE TARIFICATION A ÉTÉ ÉTABLIE.

Les occupations du domaine public qui donneront lieu à une redevance :

- Les dépôts de matériels et matériaux pour travaux, échafaudages et droits de stationnement pour chantiers et travaux
- Les camions ambulants
- L'implantation de cirques et de manèges forains
- L'installation de terrasses de cafés ou de restaurants

La délivrance de plaques de numéros de voirie fait aussi l'objet d'une nouvelle tarification.

COMMENT CES REDEVANCES ONT-ELLES ÉTÉ ÉLABORÉES ?

Dans un souci de cohérence, le montant de ces redevances a été fixé au regard des tarifs en vigueur dans les autres communes de l'agglomération.

EN PRATIQUE

- Les demandes d'occupation du domaine public sont gérées au sein de la direction du Cadre de vie. Une indemnité pour occupation sans autorisation sera appliquée. Les imprimés de demandes d'autorisation seront téléchargeables sur www.riorges.fr.

BIENTÔT UN NOUVEAU SITE INTERNET

LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE RIORGES
FAIT PEAU NEUVE ! DÉBUT AVRIL, VOUS POUVEZ
DÉCOUVRIR LE NOUVEAU LOOK DE RIORGES.FR.

→ UN SITE QUI S'ADAPTE AUX USAGES

De plus en plus, les internautes utilisent leurs smartphones et leurs tablettes pour consulter Internet. Le nouveau site de la Ville de Riorges s'adaptera à toutes les tailles d'écran, garantissant une utilisation optimale, où que vous soyez !

→ PLUS DE SERVICES EN LIGNE

Pour que vos démarches soient facilitées, Riorges développe et valorise les démarches en ligne, comme la demande d'actes ou la prise de rendez-vous.

→ UNE NAVIGATION PLUS FLUIDE

La réorganisation des contenus permettra de trouver plus facilement les informations.

RENDEZ-VOUS DÉBUT AVRIL SUR WWW.RIORGES.FR !

PLUS DE SÉCURITÉ ALLÉE DE NEUBOURG

L'allée de Neubourg est très fréquentée par les piétons, les coureurs, les cyclistes... La cohabitation entre les véhicules et ces usagers non-motorisés ne permettait pas d'assurer la sécurité de tous. Ainsi, d'un commun accord entre les municipalités de Riorges et de Saint-Léger-sur-Roanne, cette voie est devenue une impasse, afin de limiter la circulation et de favoriser un usage de loisirs. Des barrières et une signalisation ont été installées et les accotements ont été refaits au cours du mois de janvier. Afin d'anticiper un éventuel report de la circulation de transit sur le chemin des Moulins, la vitesse y a été limitée à 70 km/h.

en bref...

>> UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

À compter de mars 2017, la procédure de délivrance de la carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée selon les modalités prévues par la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Les nouvelles CNI (Cartes Nationales d'Identité) ne seront délivrées que dans les communes équipées d'une station de recueil de passeports. Les habitants d'autres communes pourront donc se rendre en mairie de Riorges pour effectuer cette formalité, ou encore dans les mairies de Roanne, Le Coteau et Renaison.

>> PRÉSENTATION LITTÉRAIRE LE 8 MARS

Le Point Ecouter Lire de la bibliothèque du centre social et le Forum Mirose ont reporté la date de présentation d'une sélection de livres au mercredi 8 mars (initialement prévue le 15 février). Parmi les titres proposés, vous trouverez sûrement celui qui manquait à votre table de chevet !

Mercredi 8 mars, 18h30, bibliothèque du centre social
Entrée libre – Plus d'info : 04 77 23 80 27

>> COMMÉMORATION LE 19 MARS

Le 19 mars est la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une cérémonie commémorative se tiendra le dimanche 19 mars, à 11h, place Verdun. Elle rassemblera les élus du conseil municipal, les associations d'anciens combattants ainsi que tous les citoyens qui souhaitent prendre part à ce moment de recueillement.

>> LES VOLATILES DOIVENT ÊTRE CONFINÉS

Le confinement des volailles reste obligatoire dans toutes les communes de la Loire en raison de la situation sanitaire de l'influenza aviaire H5N8, y compris pour les particuliers ne possédant que quelques poules. Les particuliers propriétaires de basses-cours ne peuvent pas déroger à la claustration ou à la protection par des filets de leurs volailles.
Plus d'informations sur le site du Ministère de l'Agriculture : agriculture.gouv.fr



Les prochains chantiers de voirie

- Aménagement d'une placette du passage Pierre Dubreuil
- Réfection de la rue Président René Coty à la suite des travaux d'assainissement réalisés par Roannaise de l'Eau
- Réfection de la rue Burellier depuis la rue Louise Michel jusqu'à la rue Pierre Semard

LE CENTRE SOCIAL CÉLÈBRE LA SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

Après avoir mis en place en 2011 des ateliers sociolinguistiques pour permettre aux familles de faciliter leur intégration à travers des apprentissages de base, le centre social apporte une dimension culturelle à son action en mettant l'accent sur la semaine de la Francophonie.

« DIS-MOI 10 MOTS »

Depuis 2012, différents travaux autour du dispositif national « Dis-moi 10 mots » ont permis aux adhérents du centre social de s'amuser avec la langue française et de construire une exposition. Les 10 mots 2017 évoquent les technologies numériques : Avatar, Nuage, Favori, Fureteur, Héberger, Nomade, Télésnober, Emoticône, Pirate, Canular.

UNE HISTOIRE DE LIENS

Différents échanges ont eu lieu entre les participants aux activités mais également au-delà. Le lien intergénérationnel avec les résidents de Quiétude, l'animation de temps festifs avec un repas thématique et des échanges intercentres sur le Roannais permettent aux acteurs de partager, en plus des mots, de vrais moments conviviaux.

→ Exposition à voir du 18 au 25 mars – Centre Social
Entrée libre – Plus d'info : 04 77 72 31 25

CHAQUE ANNÉE, LA SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE EST LE RENDEZ-VOUS DES AMOUREUX DES MOTS.

LE PROGRAMME

Une exposition des travaux des adhérents sera proposée au centre social du 18 au 25 mars, avec différents temps forts ouverts à tous :

- Mardi 21 mars à 20h : atelier d'écriture avec l'association Scribouille
- Mercredi 22 mars de 9h30 à 11h30 : atelier « mail art » avec Christiane Berti (2€/personne)
- Vendredi 24 mars de 14h à 17h : atelier illustration « 1 mot, 1 illustration » avec Simon Caruso (2€/personne)

45^E SALON DES ARTISTES RIORGEOIS

Comme chaque année, les Artistes Riorgois investissent le Château de Beaulieu pour présenter leurs réalisations : huile, aquarelle, pastel, acrylique et sculpture.

Un coup de projecteur sera fait sur le travail de Ginette Favre et de Gérard Poyet.

Un hommage sera rendu à Maguy Brunet.

→ Château de Beaulieu
Du 18 au 26 mars
Entrée libre
tous les jours de 14h à 18h
Plus d'info : 04 77 23 80 27



Mars aux Mardi(s) du Grand Marais

>> MARDI 7 MARS : ADAM NAAS ET LESCOP

Soirée « pop » en perspective avec Adam Naas et Lescop. Deux voix différentes, l'une aérienne et légère, prenant racine dans l'histoire de la soul. L'autre plus grave, aux influences multiples : Bowie, Gainsbourg, Daho, Dury pour ne citer qu'eux.

>> MARDI 14 MARS : DÉJÀ –VU (LIVE-CINÉMA)

Entre arts numériques (art vidéo, VJ'ing, création 3D), musiques actuelles et mapping scénographique, *Déjà-vu* vous transporteront dans un spectacle immersif unique. La soirée débutera par la projection des vidéo-clips en compétition pour le 8^e festival Ciné-Court animé de Roanne.

>> MARDI 28 MARS : SÔNGE ET JESSY LANZA

Au programme du festival « Les Femmes s'en mêlent », Sônge, qui navigue entre électro et R'n'b s'annonçant déjà comme l'une des révélations de l'année et Jessy Lanza, nouvelle héroïne de la pop canadienne, influencée par Missy Elliot et Timbaland.

20h30 – Salle du Grand Marais

Tarifs : 10€, 7€ et 3€ – Billetterie sur place le jour du concert ou en ligne sur www.riorges.fr – Plus d'info : 04 77 23 80 25 / 27



Riorges, la ville toujours plus nature

Depuis plusieurs années, la Ville de Riorges a adapté ses pratiques concernant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts mais aussi pour redonner toute sa place au végétal dans la cité : mise en place d'une gestion raisonnée des espaces, préservation des ressources, plan de désherbage...

La nouvelle réglementation interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires va encore accélérer le changement des pratiques dans notre commune, notamment grâce à un enherbement plus important.

EN 7 ANS, LES PRATIQUES DE LA VILLE DE RIORGES ONT BEAUCOUP ÉVOLUÉ

La consommation de produits phytosanitaires a diminué de

75%

La surface traitée a été réduite de

87%

Le nombre de jours d'application des produits phytosanitaires a été réduit de

45%

À RIORGES, VOUS ÊTES DÉJÀ AU VERT

QUAND ON EST RIORGEAIS, IL EST SIMPLE DE SE METTRE AU VERT...
IL SUFFIT DE SORTIR DE CHEZ SOI ! OUTRE LES PARCS ET ESPACES
VERTS RÉPARTIS SUR LA COMMUNE, DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS PERMETTENT DE RENDRE LA VILLE
PLUS VERTE, PLUS VÉGÉTALE... PLUS FERTILE !

Depuis le 1^{er} janvier, la loi n'autorise le recours au désherbage chimique que sur les cimetières et les complexes sportifs. Le reste des espaces, trottoirs compris, devront être systématiquement désherbés avec des méthodes alternatives. La municipalité de Riorges a déjà considérablement réduit l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts en adaptant ses pratiques depuis plusieurs années. En 2014, le plan d'entretien raisonné du patrimoine végétal a permis de hiérarchiser les espaces selon leur utilisation et leur rôle biologique mais aussi de préserver les ressources telles que l'eau. Le plan de désherbage élaboré en 2015 a élargi les solutions alternatives. Les végétaux nécessitant pas ou peu d'entretien ont été systématiquement favorisés. Les espaces ont été dans la mesure du possible désherbés mécaniquement.

→ L'HERBE REPREND SES DROITS

Cette nouvelle réglementation va toutefois accélérer l'évolution des pratiques. La meilleure façon de ne plus chasser la mauvaise herbe... sera de semer de l'herbe ! Un plan d'enherbement a été élaboré. Des sites expérimentaux ont été définis et un semis de graines y sera effectué, permettant progressivement d'obtenir en un ou deux ans un couvert végétal important. La maintenance sera facilitée, 4 ou 5 tontes par an devraient suffire. L'autre partie de la stratégie est d'accepter l'enherbement naturel ou spontané des espaces, conjugué à un mode de gestion alternatif... Une acceptation qui doit être partagée par la population ! Certains stabilisés de qualité seront conservés pour des usages tels que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou le maintien d'espaces de loisirs. Ils seront alors rechargés sur une épaisseur de 4 à 5 cm afin de pouvoir gérer « les herbes folles » par un griffage mécanique en surface.



**Questions à
BERNARD JAYOL
Conseiller municipal
délégué
au cadre de vie**

*« Les végétaux
en ville sont de
véritables alliés »*

Quels changements entraînent cette nouvelle réglementation concernant la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires ?

À Riorges, les pratiques concernant l'entretien des espaces verts vont depuis plusieurs années dans le sens du zéro-phyto. Cette réglementation ne fait qu'accélérer les choses. La problématique qui se pose à nous aujourd'hui relève surtout de l'entretien des surfaces minérales : les grands espaces de goudron, les trottoirs...

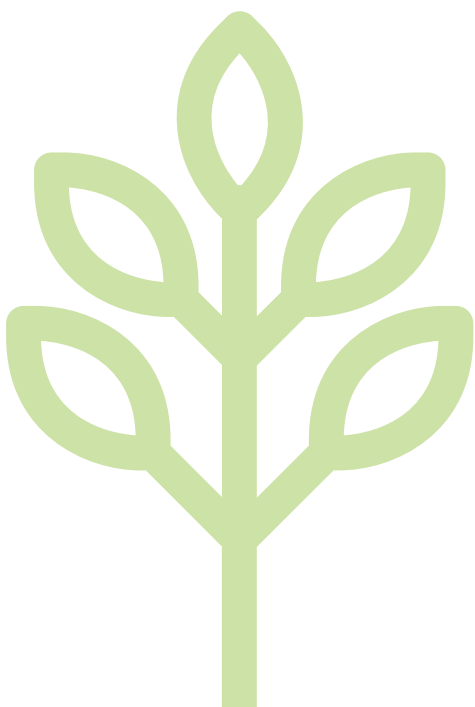
Les citoyens seront impactés à plusieurs niveaux. Tout d'abord, parce qu'ils devront faire preuve de plus de citoyenneté, en ôtant les quelques herbes qui auront poussé sur le trottoir longeant leur propriété. Certes, les trottoirs font partie du domaine public mais la réglementation exige que ce soit aux habitants d'en assurer l'entretien ou encore le déneigement.

Par ailleurs, les Riorgeois doivent dès à présent adapter leurs pratiques de jardinage car au 1^{er} janvier 2019, ils auront l'interdiction d'utiliser ou de détenir des produits phytosanitaires. La fin de leur utilisation par les collectivités est une chose mais 70% de ces produits sont déversés par les particuliers !



→ AMÉNAGEMENTS ET MICRO-PAYSAGES

Progressivement, différents sites de la commune sont réaménagés de façon à conjuguer préservation de la biodiversité, esthétique et réduction de l'entretien. Les plantes couvre-sol et le paillage sont favorisés. Un travail sur la composition de micro-paysages est réalisé, sur des squares, des placettes ou encore des angles de rues. Plusieurs nouveaux aménagements sont d'ores et déjà programmés sur le premier semestre 2017.



Quels sont les bienfaits de la nature en ville ?

Hormis le fait de garantir un cadre de vie agréable aux Riorgeois, les végétaux en ville sont de véritables alliés. Ils favorisent la biodiversité ou bien la régulation thermique puisque le végétal réduit l'effet d'îlot de chaleur urbain. Ils participent à la qualité de l'air en absorbant le gaz carbonique et en produisant de l'oxygène. Enfin, ils favorisent l'écoulement des eaux et la protection des sols. Pour toutes ces raisons, la municipalité est très attachée à faire de Riorges une ville toujours plus nature.

Toujours plus de nature en ville !



Le saviez-vous ?

LE VÉGÉTAL, C'EST BON POUR LA QUALITÉ DE L'AIR !

Les arbres et autres végétaux influent sur la qualité de l'air que nous respirons, en agissant comme de véritables filtres à air. En effet, les polluants et les poussières en suspension dans l'air peuvent être captés par les feuilles des arbres, limitant ainsi leur circulation dans l'environnement.

ET DANS VOTRE JARDIN ?

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOCITOYENNETÉ



CHRISTIAN ET BRUNO, AGENTS DU SERVICE PARCS ET PAYSAGES DURABLES À LA VILLE DE RIORGES, vous donnent leurs astuces pour un jardin plus écolo.

Le citoyen sera prochainement concerné par cette nouvelle réglementation car la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019.

Il est l'heure de modifier ses pratiques ! Les Riorgeois doivent eux aussi se diriger vers les méthodes de désherbage alternatives, et faire preuve de citoyenneté, par exemple en enlevant les quelques herbes folles qui se trouvent devant leur porte, sur le trottoir...



→ Comment désherber de façon plus naturelle ?

Bruno

Il y a désormais deux outils qui ne me quittent plus : ce sont la binette et le sarcloir. Ils permettent de supprimer les mauvaises herbes, de façon mécanique. Mon conseil aux jardiniers serait de ne pas hésiter à les utiliser régulièrement, et de façon très précoce, par exemple, dès le mois de mars. Cela évitera par la suite de ratisser et d'évacuer trop de déchets verts.

Le désherbage peut être une vraie charge de travail, il ne faut pas se laisser déborder par des herbes qui deviendraient trop grandes et qui seraient plus difficiles à supprimer.

Il est aussi possible de tailler de façon rase avec une débroussailluse. Le désherbeur thermique, constitué d'une petite bouteille de gaz et d'un chalumeau, est aussi un outil de maintenance. Le choc thermique éclate les cellules des plantes mais cet équipement doit être utilisé avec précaution (risque d'incendie) et sur des surfaces très limitées avec des plantes au stade de jeune pousse.

De manière générale, les techniques alternatives sont plus consommatrices en temps.



→ Comment éviter l'arrivée de mauvaises herbes ?

Christian

Afin d'éviter l'arrivée des mauvaises herbes, nous utilisons à la Ville de Riorges différentes méthodes qui ont fait leurs preuves. Par exemple, utiliser le végétal pour lutter contre le végétal : planter des couvre-sol, des plantes vivaces, des graminées, tels que les pervenches, le lierre, les géraniums vivaces au pied des arbres, dans les massifs d'arbustes ou en pied de mur est une excellente solution. Cela permet de créer un milieu de vie plus équilibré pour la faune et la flore, tout en limitant l'intervention humaine. De la même façon, il est possible d'utiliser différents types de paillage en accompagnement de végétaux. Le jardinier produit des déchets (tonte, coupe de branches) qui peuvent servir de paillage efficace pour limiter la pousse de l'herbe. Le bilan carbone et financier n'en est que meilleur. De nombreux paillages sont en vente dans les jardinerie, qu'ils soient minéraux ou en toile, mais le végétal reste à privilégier.

DU CÔTÉ DES JARDINS FAMILIAUX

- 200 parcelles de jardins à Riorges : la Rivoire, le Vieux Beaulieu et le Pré des Sœurs.
- Les trois jardins vivent à proximité de la rivière du Renaison, avec pour le jardin du Pré des Sœurs un arrosage gravitaire par l'eau de la « rivière mère ».

- Les jardiniers avaient déjà été sensibilisés aux risques des intrants (engrais, phytosanitaires) en 2013. Cette sensibilisation se poursuit cette année 2017.
- Les chartes de fonctionnement rédigées en collaboration entre la municipalité de Riorges et les associations de jardiniers encouragent très fortement le zéro-phyto pour préserver la santé et l'environnement.

PAROLE À LA MAJORITÉ



Chères Riorgéaises, Chers Riorgéois,

2016 a été une année éprouvante pour notre pays à cause notamment des attentats terroristes et nous avons une pensée émue pour les victimes et leurs proches. La vie continue et la meilleure réponse à l'extrémisme et à l'obscurantisme est de faire face en s'appuyant sur notre devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité, mais aussi la Laïcité.

2017 est une année où on va élire le.a. Président.e. de la République ainsi que les députés. Dans un monde incertain, changeant et particulièrement anxiogène, la France ne doit pas oublier son message universel des droits de l'Homme et de la liberté, éviter de se renfermer sur elle-même tout en protégeant et formant ses citoyens. Soyons acteurs pour participer à la construction de notre destin commun.

Nous allons participer par nos votes à une élection présidentielle inédite puisque pour la première fois le Président sortant ne se représente pas. Un vrai choix de société s'offre à nous avec la conservation de nos valeurs et nos acquis sociaux telle notre protection sociale enviée par de nombreux pays.

Le(a) nouveau(elle) Président(e) se doit d'être irréprochable, on ne peut dans son programme imposer des sacrifices aux Français quand on jongle avec un million d'euros au profit de ses proches.

Les élus de terrain que nous sommes sont bien loin de ces pratiques d'élus qui se sentent au-dessus des lois.

Le Maire et les élus de la majorité sont à votre écoute afin de poursuivre ensemble l'aménagement de notre commune et, avec vous, préparent notre ville à vivre paisiblement le présent tout en construisant son avenir.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017, pleine de joies et de réussites pour vous et vos proches.

Le Maire et les élus de la majorité : M.SCHMÜCK-E.MICHAUD-V.MOILLER-J.BARRAUD-N.TISSIER-N.NEJJAR-P.THORAL-A.CHAUDAGNE-S.JEVAUDAN-B.JAYOL-P.BARNET-A.ASTIER-A.CHAUVET-B.MACAUDIÈRE-T.ROLLET-O.GRELIN-R.DEVIS-N.AZY-I.BERTHELOT-M.BOUCHET-V.MACHON-C.SEON-E.PINSARD-BARROCAL-G.CONVERT-B.LATHUILIÈRE

PAROLE À L'OPPOSITION



Chers Riorgéois,

L'année 2016 s'est achevée. Elle aura connu encore bien des bouleversements. Notre pays a encore une fois été attaqué. Nous devons être courageux, nous devons être lucides tant au niveau national que local. Les défis de l'insécurité s'imposent à nous. Nous ne pouvons ni les refuser, ni les repousser. Nous ne pouvons ignorer ce nouveau monde. Riorges Passionnement soutient et proposera prochainement des mesures de prévention efficaces et nécessaires qui ont déjà donné des résultats positifs dans les villes voisines.

L'équipe d'élus au conseil municipal s'est étoffée : Guillaume LARGERON a démissionné pour des raisons professionnelles. Nous lui souhaitons évidemment beaucoup de réussite dans sa nouvelle vie et le remercions pour le regard neuf et sa vivacité d'esprit qu'il a su insuffler à la droite politique à Riorges. Nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Florence COLOMB.

Dans trois mois, nous avons une élection présidentielle. C'est une échéance importante. Le moment venu, vous ferez votre choix. L'histoire des décennies à venir s'écrit maintenant. Ce qui se passe dans notre pays et dans le monde, annonce que cette année sera celle de tous les risques

mais aussi de toutes les possibilités. De toutes les espérances, si nous savons relever les défis. De tous les dangers, si nous restons immobiles. Riorges passionnement sera totalement mobilisé pour contribuer à la réussite de l'alternance contre la gauche utopiste, la caricature de l'extrême droite et le flou du macronisme.

Au conseil municipal, nous continuerons à défendre une opposition constructive mais réaliste. Riorges Passionnement proposera et soutiendra toute initiative qui visera à assurer la sécurité et à prévenir la délinquance, à alléger la fiscalité locale et la pression sur le travail et à faire contribuer financièrement les importations qui font concurrence à nos produits locaux avec de la main d'œuvre à bon marché. Ce sujet est au cœur de tous les débats depuis des années.

Nous vous adressons, à chacune et à chacun d'entre vous, et à tous vos proches, nos vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année, une année 2017 où nous travaillerons main dans la main pour contribuer au nouveau souffle de notre ville.

Les élus de l'opposition

Du 6 janvier au 10 février

Félicitations aux parents de :

Adélie GUILLARD (25 décembre)
Emma VIAL (2 janvier)
Matei MARTIN (2 janvier)
Evelyne-Marie MICHEL (2 janvier)
Mélissa VERCHÈRE DELBARRE (23 janvier)
Abigaïl CHALOIN NAVE (25 janvier)
Amanda DUBOUIS (28 janvier)

Condoléances aux proches de :

Marcel FRADIN, 88 ans (22 décembre)
Marcelle CHARASSE veuve MONDIÈRE, 84 ans (23 décembre)
Marie-Louise GRANGY veuve BEILLARD, 92 ans (31 décembre)
Odette CAMPAGNOLA veuve ANGELI, 85 ans (5 janvier)
Marie Antoinette KOLER épouse BAROT, 83 ans (5 janvier)
Paulette PORTIER veuve MAILLET, 93 ans (8 janvier)
Hervé LAURENT, 51 ans (9 janvier)
René BRUNET, 85 ans (14 janvier)
Andrée MOLETTE épouse COLOMBIES, 77 ans (18 janvier)
Andrée DEMICHEL veuve DEVERCHERE, 85 ans (22 janvier)
Jean THORAL, 71 ans (22 janvier)
Raymond LEBRETON, 74 ans (23 janvier)
Stéphane CARRASCO, 49 ans (24 janvier)
Roger DUCROT, 67 ans (27 janvier)
Roger MARTIN, 82 ans (29 janvier)
Andrée MUGUET épouse APELIAN, 71 ans (31 janvier)
Jean PEYRAUD, 86 ans (31 janvier)
Rose STOTVOYNER (LAFOND), 94 ans (31 janvier)
Nicole BARLERIN veuve COUREUL, 71 ans (3 février)
Eliane MARCELLIN (PERONNET), 57 ans (4 février)
Pierrette BOILEVIN veuve AUBERT, 95 ans (10 février)

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h30
 Le vendredi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h
 Accueil : 04 77 23 62 62
 mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu

Secrétariat du Maire : 04 77 23 62 65
 Secrétariat des élus : 04 77 23 60 95

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence
 gratuit depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers – Roannais
 Agglomération : 0 800 17 34 50
 Urgence dépannage électricité (n° Azur) :
 0 810 333 142
 GDF sécurité - dépannage (n° Azur) : 0 810 433 142
 STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49

RETROUVEZ LE PROCHAIN NUMÉRO DE RIORGES
 MAGAZINE **À PARTIR DU LUNDI 3 AVRIL**
 DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

VIOLETTE BLANC NOUS A QUITTÉS



Violette Blanc habitait et enseignait à deux pas du Renaison. Marcheuse infatigable, Violette a parcouru en long et en large la vallée du Renaison au point d'en avoir une exceptionnelle connaissance de terrain enrichie par ses recherches historiques.

Professeure d'histoire-géographie elle a voulu, tout naturellement, faire partager ses découvertes

sur cette rivière, berceau de la pré-industrialisation de l'agglomération roannaise, en publiant en 1994 un ouvrage intitulé « Le Renaison mère rivière ».

Cette publication en a déclenché deux autres à la demande de la municipalité de Riorges, commune traversée par le Renaison. Édith Vecchi, collègue et amie de Violette Blanc, a appuyé les sollicitations municipales et participé à la rédaction de deux ouvrages. En 1997, Violette Blanc et Édith Vecchi ont cosigné la publication d'une histoire de Riorges, rééditée en 2006. Cette même année, elles ont assuré la parution de « Riorges-centre, monographie d'une opération d'urbanisme ». Violette Blanc a aussi présidé le Centre d'Étude et de Recherche du Musée de la Maille (CERAMM) association amie du musée installé en 1984 dans le château de Beaulieu à Riorges.

La municipalité de Riorges tient à exprimer toute sa reconnaissance à Violette Blanc pour sa contribution déterminante à la bonne connaissance de l'histoire locale et présente ses condoléances à sa famille et à ses proches.

Bernard Jayol
 Maire (1977 à 1995) - Conseiller municipal délégué

MARS

JUSQU'AU DIMANCHE 5 MARS	EXPOSITION : CARMINA Dessin / Peinture	Tous les jours de 14h à 18h Château de Beaulieu Entrée libre – 04 77 23 80 27
SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MARS	BOURSE D'ÉCHANGE MODÉLISME Organisée par le Club des modélistes ferroviaires	Sam. 10h/18h, dim. 9h/17h Salle du Grand Marais 2,50€ - 04 77 69 68 45
MARDI 7 MARS	LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : LESCOP + ADAM NAAS Soul – New Wave	20h30 – Salle du Grand Marais 10€ / 7€ / 3€ – 04 77 23 80 25 / 27
VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 MARS	SALON DU VIN Organisé par le Rotary Club	Vend. 16h/22h, sam. 10h/20h Salle du Grand Marais Entrée 5€ – y.duvernois@cegetel.net
DIMANCHE 12 MARS	FINALE DE L'OPEN D'HIVER Organisée par le Club Riorgois de Tennis	15h – Espace Arthur Ashe 04 77 72 52 86 – Entrée libre
MARDI 14 MARS	LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : DÉJÀ-VU Live-cinéma + Compétition de vidéo-clips du festival Ciné-Court animé de Roanne	20h30 – Salle du Grand Marais 10€ / 7€ / 3€ – 04 77 23 80 25 / 27
SAMEDI 18 MARS	CHALLENGE TENNIS 6/10 ANS FILLES ET GARÇONS NIVEAU ROUGE Organisé par le Club Riorgois de Tennis	14h – Espace Arthur Ashe 04 77 72 52 86 – Entrée libre
DU SAMEDI 18 MARS AU DIMANCHE 26 MARS	45^E SALON DES ARTISTES RIORGEAIS Dessin / Peinture / Sculpture	Tous les jours de 14h à 18h Château de Beaulieu Entrée libre – 04 77 23 80 27
DU SAMEDI 18 MARS AU SAMEDI 25 MARS	SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE Organisée par le centre social Voir détail page 8	04 77 72 31 25 Entrée libre ou participation selon ateliers
DIMANCHE 19 MARS	COMMÉMORATION EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC	11h – Place Verdun Ouvert à tous
VENDREDI 24 MARS	SOIRÉE CHOUCROUTE Organisée par le Comité de jumelage	19h30 – Salle du Grand Marais 16€ – 04 77 71 06 98 / 07 86 52 78 48
SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MARS	CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE Organisé par l'Olympique Riorges Gymnastique	Sam. 8h/20h, dim. 8h/17h Centre sportif Léo Lagrange Entrée libre – 06 10 08 88 45
MARDI 28 MARS	LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : SÔNGE + JESSY LANZA Festival les Femmes S'en Mêlent	20h30 – Salle du Grand Marais 10€ / 7€ / 3€ – 04 77 23 80 25 / 27

Retrouvez tout l'agenda sur www.riorges.frSuivez-nous sur www.facebook.com/riorges

Fête Tempo
Samedi 1^{er} juillet

Judo BMX Chant Zumba Course d'orientation Mosaïque Football
Création de décors Atelier costumes Fresque Guitare Harmonica...

TEMPO

Le plein de découvertes après la classe, de 15h30 à 17h.
Inscrivez votre enfant pour la troisième période d'activités
sur le Portail Famille jusqu'au 31 mars.



Toutes les informations sur www.riorges.fr